

# France Télécom annonce 'ADSL Only', en gros, sans abonnement

Il sera bientôt possible d'accéder à l'Internet en ADSL dans une zone non dégroupée, sans passer officiellement par un abonnement à une ligne France Télécom.

L'opérateur historique a présenté une offre, **ADSL Access Only**, également appelée **ADSL nu**, qui permettra d'accéder à Internet en passant par un opérateur alternatif, et sans abonnement à France Télécom. Cette offre d'accès et de collecte DSL est limitée aux opérateurs ou « *exploitants autorisés de réseaux ouverts au public et aux fournisseurs de services de communications électroniques* ». L'offre est soumise à conditions, comme de limiter l'offre au seul accès ADSL, sans services connexes comme la télévision sur IP. Ces limitations ne concernent cependant pas la téléphonie sur IP via des services en P2P comme Skype, mais l'utilisateur ne disposera pas d'une ligne téléphonique avec un numéro fixe. Il s'agit d'un « *service d'accès DSL, à partir de ressources de la boucle locale en cuivre de France Télécom, ne supportant pas de service téléphonique commuté* », explique l'opérateur historique. Solution alternative au dégroupage total, *DSL Access Only* sera proposé en gros aux opérateurs alternatifs. Si elle répond aux exigences imposées par l'Arcep, la portée de *ADSL Access Only* devrait cependant être limitée. En effet, les tarifs de gros qui seront proposés par FT ne vont pas freiner le dégroupage total : une mise en service de 66 euros HT, et un abonnement mensuel de 22,40 euros seront facturés à l'opérateur alternatif. L'opérateur historique pourra tirer profit de son offre alternative avec, par exemple, des offres couplées ADSL et téléphonie mobile. Ou comment rebondir en partant d'une contrainte de l'Autorité de régulation !